



## *Comité Social et Économique Central*

### *Réunion extraordinaire du 11 juillet 2024*

Les organisations syndicales ont été convoquées ce jour pour sélectionner le cabinet d'expertise qui sera chargé d'examiner :

- 1 – La situation économique et financière de l'entreprise
- 2 – La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- 3 – Les orientations stratégiques de l'entreprise.

Les experts présentés étaient les suivants :

- Par FO : SYNCEA mais uniquement pour le sujet 1
- Par CGT : EMERGENCES pour les 3 sujets

Le SNI-UNSA a jugé pertinent de choisir un cabinet unique pour expertiser les 3 sujets, lequel disposera ainsi de l'ensemble des informations permettant de fournir une analyse complète.

A l'issue du vote des organisations syndicales, c'est le cabinet **EMERGENCES** qui a été choisi.